

# Je me prépare à une intervention chirurgicale

**Le site du Docteur Magali Budai-Garnier**

Adresse du site : [www.docvadis.fr/magali-garnier-budai](http://www.docvadis.fr/magali-garnier-budai)



Validé par

le Comité Scientifique Médecine générale

**Vous allez subir une intervention chirurgicale. Afin de bien la préparer, vous devez suivre quelques recommandations simples concernant vos médicaments habituels, votre alimentation, votre hygiène corporelle et ce que vous devez emporter avec vous.**

## **Dois-je continuer à prendre mes médicaments avant mon intervention ?**

Une consultation préalable avec le médecin anesthésiste est obligatoire. Il vous indiquera la conduite à suivre pour prendre vos traitements habituels. Certains traitements doivent être poursuivis avant l'intervention et d'autres sont arrêtés. Les instructions sont différentes pour chaque patient.

Évitez si possible l'automédication, ou parlez-en au préalable avec votre médecin ou votre pharmacien.

## **Puis-je manger normalement avant mon intervention ?**

Sauf si votre médecin vous a indiqué un régime particulier, vous pouvez manger et boire selon vos habitudes dans les jours qui précèdent une intervention. En revanche, vous ne devez rien manger pendant les 6 heures qui précèdent votre anesthésie, même s'il s'agit d'une anesthésie locorégionale, ou "partielle".

## **Puis-je boire avant mon intervention ?**

Jusqu'à 6 heures avant l'anesthésie, vous pouvez boire ce que vous voulez sauf les boissons alcoolisées.

Entre 6 heures et 2 heures avant votre anesthésie, les seules boissons autorisées sont l'eau, le thé ou le café sucré sans lait ou les jus de fruit sans pulpe.

Vous devez cesser de boire 2 heures avant votre anesthésie, même s'il s'agit d'une anesthésie locorégionale, ou "partielle".

## **Puis-je fumer le matin de mon intervention ?**

Non, vous ne devez pas fumer le matin de l'intervention. En effet, fumer entraîne une production de liquide acide dans l'estomac, liquide qui pourrait causer des lésions respiratoires au moment de l'anesthésie.

## **Quelle toilette dois-je faire avant mon intervention ?**

Une bonne hygiène corporelle est fondamentale afin de prévenir les infections. Pour la plupart des interventions chirurgicales, y compris les plus minimes, il vous sera demandé de prendre une douche avec un savon moussant antiseptique. En général, vous devrez vous savonner sur l'ensemble du corps, cheveux y compris la veille et le matin de l'intervention. Attention, respectez strictement la prescription médicale concernant le savonnantiseptique, car c'est avec un antiseptique de même nature que sera désinfectée la zone à opérer.

N'utilisez pas de rasoir mécanique pour éviter les microcoupures de la peau qui peuvent être des nids à germes.

## **Pourquoi dois-je enlever mon vernis à ongles ?**

La chair que l'on peut voir sous les ongles est un bon reflet de l'oxygénation du sang. Il est possible de mesurer avec une bonne précision l'oxygénation du sang à travers les ongles. Cette technique utilisée par les anesthésistes pendant l'intervention est appelée oxymétrie. La méthode de mesure étant optique, elle n'est fiable que sur les ongles transparents. C'est pourquoi le vernis doit donc être enlevé aux ongles des mains tout comme à ceux des pieds.

## **Dois-je enlever mes bijoux avant mon intervention ?**

Avant de vous rendre à l'hôpital, pensez à ôter tous vos bijoux : bagues, alliance, colliers, boucles d'oreilles et piercings. En effet, tous les bijoux sont proscrits au bloc opératoire, car ils sont un réservoir de microbes, et peuvent gêner les gestes de l'anesthésiste ou du chirurgien. Mieux vaut donc laisser vos bijoux à la maison car on vous demandera de les ôter avant l'intervention.

## **Que dois-je apporter le jour de l'hospitalisation ?**

Pensez à apporter les examens de sang et les radiographies en rapport avec votre opération et éventuellement, votre carte de groupe sanguin, si vous en avez une.

Apportez avec vous les documents administratifs qui vous ont été remis pour votre hospitalisation, ainsi que votre carte vitale et votre carte de mutuelle si vous en avez une.

Sauf indication contraire, vous devez apporter vos médicaments habituels. Emportez avec vous vos boîtes de médicaments, ainsi que l'ordonnance de votre médecin traitant.

N'oubliez pas si nécessaire, quelques vêtements (pyjama, robe de chambre) ainsi que votre trousse de toilette.

N'apportez pas d'objets de valeur et évitez d'avoir trop d'argent sur vous.

Lors des interventions ne nécessitant pas une hospitalisation mais pratiquées en ambulatoire, des tenues jetables vous sont en général fournies.

**N'hésitez pas à poser des questions au chirurgien et à l'anesthésiste, si vous avez un doute sur ce que vous devez et ne devez pas faire avant votre intervention. Une bonne préparation est une condition essentielle au bon déroulement de l'opération. Pensez toujours à votre hygiène corporelle quelle que soit l'intervention.**